



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 13/11/2023

Nombre de membres composant le Conseil Municipal : 15	L'an deux mille vingt-trois, le lundi 13 novembre, le Conseil Municipal, s'est réuni, en session ordinaire, salle Sancey-Richard, sur convocation régulière adressée à ses membres le mardi 7 novembre 2023, par Monsieur le Maire qui a présidé la séance.
Nombre de membres en exercice : 15	Présents :
Nombre de Conseillers Présents : 13	Gérard Dèque, Alicia Berthier-Derose, Lucie Rousselet-Jurcevic, Laurent Poncet, Gaël Marandin, Samuel Péridy, Estelle Remacle, Francis Meuterios, Nicolas Métivier, Hervé Lacroix, Thierry Rolland, Florence Collino, Marlène Benoit.
Nombre de Conseillers représentés : 2	Excusés : Sandrine Boillot, Bénédicte Lavier.
Début de séance : 20h30	Absent :
Fin de séance : 21h37	Pouvoirs : Sandrine Boillot à Hervé Lacroix, Bénédicte Lavier à Lucie Rousselet-Jurcevic
	Secrétaire : Alicia Berthier-Derose

FINANCES : DM 3 – 2023 : TAUX D'INTÉRÊTS

CONVOCACTION
LE 07 11 2023

Par ailleurs, il convient d'ajuster le budget en fonction des taux d'intérêts des emprunts à taux variable qui ont fortement augmenté...

AFFICHAGE LE

Un emprunt auprès de la Banque Populaire, pour l'acquisition de la maison Locatelli en 2009 (échéance en 2029) : + 3200 € d'intérêts sur 2023

29 NOV. 2023

Un emprunt auprès du Crédit Agricole pour l'acquisition de l'Hygiène Sociale en 2010 (échéance en 2029) : + 7303,01 € d'intérêts sur 2023

Malgré la marge qui avait été prévue, il convient de rajouter 7000 € au budget.

M. le Maire propose les modifications suivantes :

Compte 66 111 – dépenses de fonctionnement	+7000 €
Compte 61524 – Bois et Forêts	- 7000 €

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- autorise les modifications budgétaires ci-dessus

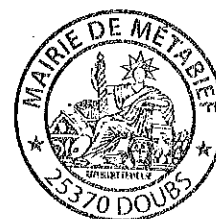
- autorise le Maire à signer les pièces s'y rapportant

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Métabief Le Maire, Gérard DEQUE



REÇU EN PREFECTURE

le 20/11/2023

Application agréée E-legalite.com